

LE CHOLONGEARD

N° 3 - Novembre 2009



J'ACHÈTE ICI MON PAYS VIVRA !

Consommer localement en s'adressant préférentiellement aux commerçants, artisans et prestataires du territoire (cantons de Corps, La Mure et Valbonnais) plutôt que de faire des dizaines de kilomètres pour se rendre en agglomération : c'est contribuer activement au maintien et à la création d'emplois, c'est maintenir un lieu de vie dynamique et animé, c'est aussi créer du lien, faire jouer les solidarités locales... tel est le message que **Matheysine Développement souhaite faire passer à travers le lancement de sa campagne de communication.**

Plusieurs outils ont été créés à cet effet :

- un autocollant au slogan percutant «*J'achète ici, mon pays vivra*» que nous espérons voir apparaître sur le plus grand nombre de vitrines, banques d'accueil, véhicules y compris personnels (*récupérez votre autocollant auprès de votre union commerciale ou auprès de Matheysine Développement*) ;

- un site internet « www.matheysine-developpement.com » qui, en plus de présenter notre région, propose la consultation de l'**annuaire des 800 entreprises** du territoire ce qui permet de valoriser et de faire connaître des entreprises locales à travers un descriptif de leurs produits, services, activités...

Pour toute information contactez : Matheysine Développement – ZI des Marais – 3850 LA MURE

ÉLAGAGE

Nous rappelons à tous les habitants que nous sommes dans l'obligation d'entretenir et d'élaguer nos arbres, arbustes et haies lorsqu'ils dépassent les limites de propriété (article 18 du décret du 18 septembre 1969). Si ceux-ci se trouvent en bordure d'un chemin, ils ne doivent pas entraver la visibilité, il faut donc les élaguer régulièrement.

Lorsqu'elles se situent à un carrefour, les haies ne doivent pas dépasser un mètre (si un accident survenait, la responsabilité du propriétaire serait engagée).

Si celui-ci se montrait défaillant ou si ses plantations ne respectaient pas la réglementation, elles pourraient être soumises à un élagage ou un arrachage effectué par une entreprise mandatée à cet effet. Nous comptons sur le civisme de chacun pour éviter d'en arriver à ces extrémités.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de La Mure a adopté de nouveaux horaires pour l'hiver (novembre à mars) :

lundi, mardi, jeudi, samedi : 8h00-12h00 et 14h00-17h00
mercredi : 14h00 – 17h00
vendredi : 8h00 – 12h00

LE MOT DE L'ÉQUIPE

Entre frisson et sensation

Nous nous félicitons que depuis le dernier bulletin, Cholonge ait été le théâtre de manifestations nombreuses et variées : Fête de la Musique, vide grenier, vogue, rallye de la Matheysine, Matheysienne VTT, et pour clôturer la saison un spectacle décentralisé de la Mure Cinéma Théâtre « Les pauses gourmandes ».

Tous ces événements ont rencontré un vif succès et témoignent du dynamisme de Cholonge. Nous remercions l'ensemble de la population pour sa participation, principal encouragement pour inciter les organisateurs à poursuivre dans cette voie et à rendre notre territoire toujours plus attrayant et accueillant.

En espérant pour notre commune que l'année prochaine soit aussi riche, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous donnons rendez-vous pour les vœux du maire : **le 17 janvier 2010 à 11h00** dans le préau de l'école..

L'équipe municipale



CHOLONGE EN IMAGES



Vide grenier



Vogue



Commémoration du 11 novembre

SPORTS À CHOLONGE

La Matheysienne au Canier



Rallye de la Matheysine

Si vous avez des idées, des photos, des articles, ... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante

lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholonge que vous désirez partager. Envoyez la nous, elle pourrait devenir le bandeau du prochain numéro. Une seule contrainte : ce doit être un **panorama** de Cholonge l'hiver.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010

Tous les 5 ans, la commune de Cholonge est concernée par le recensement. Le prochain se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Il permet de connaître la population française et ses besoins. Vous devrez remplir des questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y habitent. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Vos réponses sont confidentielles et respectent des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Elles sont transmises à l'INSEE, seul habilité à les traiter, pour établir des statistiques

Morgane Ruelle sera votre agent recenseur. Elle est tenue au secret professionnel et sera munie d'une carte tricolore avec photo signée par le maire.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse dans le village est limitée à 30 km/h. Cette limitation existe pour le bien-être et la sécurité de tous (piétons, cyclistes, automobilistes, ...). Merci de la respecter afin d'éviter que l'on entende un slogan maintes fois répété sur nos écrans : J'allais un peu trop vite, j'étais un peu trop en retard...

et que l'un de nous soit un peu trop mort...



SÉCURITÉ 2... LE RETOUR !

Par mesure de sécurité et pour la protection de nos enfants, la mairie demande de bien vouloir respecter les points d'attente des cars scolaires. Nous vous rappelons également que les enfants sont sous la responsabilité des parents tant qu'ils n'ont pas été pris en charge par le responsable du transport scolaire.

Nous vous remercions de votre compréhension.

HISTOIRES D'EAU ...

Notre montagne à vaches, le Grand Serre est une énorme éponge qui nous rend son eau au cours de l'année.

Pour alimenter 180 abonnés nous avons trois lieux de captage sur son flanc Ouest (à l'Est du village de Cholonge) :

Captage de la Coirelle à l'aplomb de la cuche pour alimenter ce hameau : 12 litres/minute au 15 novembre

Captage de Cholonge au bas de la combe qui nous sépare de Villard Saint Christophe : 30 litres/minute, réservoir de 50 m³ environ. Ce captage se situe 300 m plus bas que celui du Pays de Vaulx (créé dans les années 1960) qui lui, exploite à ce jour environ 340 m³ (soit 94 litres/minute)

Captage de Bergogne-Josserands : prélèvement décalé par rapport à celui de Cholonge d'environ 500 m vers le Sud (17 litres/minute). Cette eau est acheminée avec une très faible pente jusqu'au pied de Cholonge, puis rejoint un réservoir à l'aplomb du hameau de la Bergogne. La conduite est à droite de la route entre Cholonge et Laffrey. Sur ces hameaux, les difficultés supportées par les abonnés, cet été, étaient dues à des fuites : pertes de 60 m³/jour en plus de l'arrivée normale. Nous avons trouvé, après des recherches difficiles, une fuite en bout de conduite au Grand Pré à la Bergogne, mais il reste encore des per-

tes introuvables malgré de nombreuses recherches sur le réseau car il s'agit de tuyaux collés (années 1970), et la colle vieillit. **Alors signalez-nous toute anomalie.**

Comment nous nous en sortons : La Coirelle peut fournir à Cholonge, et Cholonge à la Bergogne et aux Josserands. Tout est manuel et gravitaire, donc Bergogne et Josserands ne peuvent fournir qu'à eux-mêmes, et la Coirelle ne peut recevoir de personne. Notre salut : possibilité de prélever par pompage au Nord de Cholonge. Il s'agit d'un puits artésien (l'eau est mise en pression entre le Grand Serre et la colline de l'Eyderan), la nappe est recouverte de 8 m de terre, et profonde de 22 m où on rencontre le rocher.

Une inquiétude : au moins 340 m³ d'eau sont prélevés quotidiennement par le Pays de Vaulx, et passe ainsi de notre vallée au vallon des Mottes. Un important déficit dans le milieu naturel, et pour l'alimentation de nos lacs, ne s'agit-il pas là, d'un manque de précaution envers l'environnement, quand nous connaissons aujourd'hui les démarches administratives nécessaires pour prélever une dizaine de m³/jour aux Bergeries un mois par an pour abreuver 2500 moutons au sommet du Grand Serre ! Il faudrait réfléchir à une solution pour que nous soit rétrocédés les mètres cubes nécessaires à la vie de notre commune en cas de besoin.

PAUSES GOURMANDES ARGENTINES À CHOLONGE :

UN SPECTACLE POUR FINS GOURMETS

Dans le cadre des spectacles décentralisés, l'ASL (Association Sports et Loisirs) et Cholonge ont accueilli, les 23 et 24 octobre, ces pauses gourmandes qui furent une invitation à un voyage épicurien à la découverte de ces 5 sens.

Les spectateurs purent découvrir un savant mélange de musique, de danse, de cuisine et de peinture.

Cette potion harmonieuse embarqua un auditoire conquis dans un maestróm en 5 actes, entrecoupé de 5 pauses... gourmandes... où les papilles émoussées ont pu se délecter des succulents mets concoctés tout au long du spectacle.

Un grand merci à ces artistes pour cette découverte de l'Argentine ainsi qu'à Guy Polak qui a permis à ce spectacle d'exister grâce à la célérité avec laquelle il a aménagé le préau.



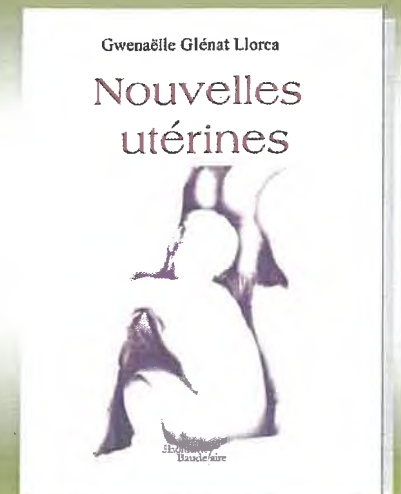
NOUVELLES LITTÉRAIRES

Qui l'eut cru lorsqu'il voyait Gwenaëlle, enfant, arpenter les rues de Cholonge qu'il assistait aux premiers pas d'un écrivain. Elle nous livre aujourd'hui sa première œuvre, *Nouvelles Utérines*, un recueil de vingt cinq nouvelles où elle s'interroge sur le rôle et le devenir de la femme dans notre société.

Elle cherche, se cogne, hésite, repart, dans un style brut et sans fioriture. Ses mots nous atteignent, tel un direct au foie, lorsqu'elle nous soumet ses doutes, joies ou peines qui nous renvoient à nos propres sentiments.

En lisant son livre, on se promène avec elle au fil de ses humeurs, qu'il s'agisse d'un fait divers, d'une naissance, d'un décès, ... Et on la retrouve comme il y a 15 ans, sensible, drôle, percutante, ...

Nouvelles utérines de Gwenaëlle Glénat-Llorca, aux éditions Baudelaire.



EN BREF ...

SIRP :

Le projet de la nouvelle école avance... Le bureau d'études Terre écho a été choisi pour assister le SIRPL sur les choix « HQE » (Haute Qualité Environnementale) dans le cadre du programme du groupe scolaire. Il a fait une première analyse du site qui a été présentée au comité de pilotage.

Les contraintes administratives à lever concernant la zone d'implantation prévue (à côté de l'Air Park) sont en voie de résolution.

Goûter de Noël :

Les enfants de la commune sont invités à venir assister à un conte musical samedi 19 décembre à 14:00 dans le préau de l'école. Il sera suivi d'un goûter pour clôturer cet agréable moment.

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise :

Durant l'hiver, le SMTC va réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de la grande région grenobloise afin de mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants et ainsi, mieux organiser les systèmes de transport à leur disposition. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre avis.

Solution du mot mystère du Cholongard n°2 :

Le mot à trouver était bien évidemment : CHOLONGEARD